

# Techniques d'assainissement

## Le Bac à graisses

### Principe

- Le bac à graisses est un réservoir, placé au plus proche de l'évacuation des eaux ménagères (cuisine, salle de bain, buanderie), qui a pour but de réduire la teneur en graisses et en huiles des eaux, afin d'éviter qu'elles se solidifient dans les canalisations d'évacuation engendrant alors un colmatage total et un défaut d'écoulement.
- Les graisses et huiles diluées dans l'eau se solidifient au contact du bac à graisse. C'est donc un piégeage physique des graisses.
- Il est indispensable lorsque la fosse septique toutes eaux est éloignée de plus de 10 mètres de la canalisation d'évacuation des eaux ménagères. Dans les autres cas il est facultatif.



Exemple d'un bac à graisse (coupe)

### **DIMENSIONNEMENT**

- Volume minimum de 200 litres s'il ne recueille que les eaux usées de la cuisine.
- Volume minimum de 500 litres s'il recueille l'ensemble des eaux ménagères (cuisine, salle de bain, buanderie).

### **MISE EN OEUVRE**

- Le bac à graisses est installé avant la fosse septique toutes eaux. La sortie du bac à graisse est amenée dans la fosse toutes eaux.
- Il est situé à moins de 2 mètres de l'habitation.
- Il doit être posé sur un lit de sable (plat et horizontal) compacté de 10 cm minimum.
- Le bac à graisse doit être rempli d'eau dès le début du remblaiement afin d'équilibrer les pressions.

### **ENTRETIEN**

- Une vidange semestrielle est préconisée. Cette fréquence peut varier en fonction des usages.
- La vidange consiste à retirer la pellicule de graisse accumulée en partie supérieure du bac à graisses. Surveiller aussi l'accumulation de sables et autres déchets lourds dans le fond du bac à graisses. Si elle devient importante, vidanger totalement le bac à graisses.
- Le bac à graisse doit être immédiatement rempli d'eau après une vidange complète, afin d'éviter une détérioration irrémédiable des parois.